

Délibération du Conseil Municipal du Lundi 16 Octobre 2023

Délibération n°20231610-001

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	11
Nombre de pouvoirs :	2
Nombre de suffrages exprimés :	13
Date de convocation :	10 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi seize octobre, à vingt heures trente, le conseil municipal de la ville d'Aigurande, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame ELION Virginie, Maire.

Etaient présents : Mme ELION Virginie, M. MAILLIEN Bernard, Mme ALAPETITE Aurélie, M. DUFAY Dominique, Mme LAVERDANT Emilie, M. DEGAY Jean-Michel, Mme LAMOT Annie, Mme GIRAUDET Marie-Laure, M. BOUSSAGEON Guy, M. COURTAUD Pascal, Mme DARCHY Pierrette, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : M. PAIN Pierre.

Absents : M. CHAUMEAU Didier

Pouvoirs : M. REDEUILH Régis donne pouvoir à Mme ELION Virginie, Mme MAITRE Jacqueline donne pouvoir à M. DUFAY Dominique.

Mme ALAPETITE Aurélie est nommée secrétaire de séance

TRAVAUX A L'EGLISE Tranches optionnelles 1 et 2 – MODIFICATION du PLAN DE FINANCEMENT et DEMANDE DE SUBVENTIONS

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que les travaux de restauration des 4 chapelles s'effectuent en 3 tranches. La tranche ferme est terminée. Concernant les tranches optionnelles 1 et 2, la DRAC nous informait que tous ses crédits étaient épuisés pour l'année 2023, mais qu'il convient de renouveler notre demande pour l'année 2024 puisque notre dossier est « fléché » FIP (Fonds Incitatif et Partenarial), fonds financé par la DRAC, le Conseil Régional et le Conseil Départemental. Madame le Maire a demandé à l'architecte M. Cioffi d'actualiser le dossier et elle propose le plan de financement suivant :

ETAT DRAC / FIP : 40 %	65 183,69 €
CONSEIL REGIONAL / FIP : 15%	24 443,88 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL / FIP : 15 %	24 443,88 €
Fonds Propres : 30%	48 887,77 €
	—————
Coût total subventionnable HT	162 959,22 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCEPTE la modification du plan de financement proposé.

AUTORISE Madame le Maire à demander les subventions telles qu'elles apparaissent dans ce nouveau plan de financement.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL,

La Secrétaire de séance,

Aurélié ALAPÉTITE



Le Maire,



Virginie ELION

Publiée le : 20 octobre 2023

Délibération du Conseil Municipal du Lundi 16 Octobre 2023

Délibération n°20231610-002

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	11
Nombre de pouvoirs :	2
Nombre de suffrages exprimés :	13
Date de convocation :	10 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi seize octobre, à vingt heures trente, le conseil municipal de la ville d'Aigurande, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame ELION Virginie, Maire.

Etaient présents : Mme ELION Virginie, M. MAILLIEN Bernard, Mme ALAPETITE Aurélie, M. DUFAY Dominique, Mme LAVERDANT Emilie, M. DEGAY Jean-Michel, Mme LAMOT Annie, Mme GIRAUDET Marie-Laure, M. BOUSSAGEON Guy, M. COURTAUD Pascal, Mme DARCHY Pierrette, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : M. PAIN Pierre.

Absents : M. CHAUMEAU Didier

Pouvoirs : M. REDEUILH Régis donne pouvoir à Mme ELION Virginie, Mme MAITRE Jacqueline donne pouvoir à M. DUFAY Dominique.

Mme ALAPETITE Aurélie est nommée secrétaire de séance

TRAVAUX à l'ECOLE ELEMENTAIRE -PLAN DE FINANCEMENT et DEMANDE DE SUBVENTION FAR 2024

Madame le Maire explique au conseil municipal que des travaux sont nécessaires dans les salles de classe de l'école élémentaire puisque les derniers datent de la réhabilitation qui a eu lieu en 2005.

Madame le Maire propose le plan de financement suivant :

CONSEIL DEPARTEMENTAL / FAR : 80 %	20 661,39 €
Fonds Propres : 20%	5 165,35 €
	—————
Coût total subventionnable HT	25 826,74 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCEPTE le plan de financement proposé

AUTORISE Madame le Maire à demander la subvention ci-dessus

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL,

La Secrétaire de séance,

Aurélié ALAPETITE



Le Maire,



Virginie ELION

Publiée le : 20 octobre 2023